



BULLETIN D'INSCRIPTION

Ce document a valeur d'engagement

FORMATION SENSIBILISATION AU HANDICAP DE LA SURDITE

PARTICIPANT

Nom – Prénom : M. / Mme / Mlle :

Adresse :

Code Postal Ville :

Téléphone domicile (*) : Portable (*) :

Téléphone professionnel (*) :

E-mail personnel (*) :

E-mail professionnel (*) :

Profession :

COORDONNEES DE L'ENTREPRISE

Entreprise

Adresse

Code Postal Ville

Représentant légal de l'entreprise (signataire de la convention) :

Fonction du représentant légal de l'entreprise :

Contact du service D.R.H. / service formation :

Personne à contacter : Fonction :

Téléphone (*) : E-mail (*) :

ADRESSE DE FACTURATION

Entreprise / Organisme payeur :

Service de facturation :

Adresse :

Code Postal : Ville :

(*) A nous communiquer impérativement afin que l'on puisse vous joindre en cas de problème.

☎ **Coût : 540,00 € H.T.**

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription (au verso). Je vous confirme avoir fait, si nécessaire, les demandes auprès de mon organisme payeur et m'engage à verser le montant de la prestation en cas de refus de l'organisme.

Fait à, le

Signature Mentionnez ci-dessous : « bon pour acceptation »

A retourner à l'adresse ci-dessous :

FTFORMATION – 332 avenue du Loiret 45160 OLIVET

Téléphone : 02.18.88.66.88 / E-mail : contact@ftformation.fr

RCS d'Orléans 480 231 109 - N° de gestion 2005 B 26 – N° agreement 24 43 02312 45



CONDITIONS GENERALES

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception. Pour assurer la qualité de la formation, le nombre de participants est limité. Lorsque l'effectif maximum est atteint, les inscriptions reçues peuvent être reportées à la session suivante avec l'accord de l'intéressé et de son entreprise.

Dans le cas d'une prise en charge par l'entreprise ou un organisme tierce une convocation est adressée à celle-ci dans les 10 jours qui précèdent le stage.

ANNULATIONS ET REPORTS

Toute annulation doit nous parvenir par écrit au plus tard 10 jours avant le début du stage. Passé ce délai, le client est redevable de l'intégralité des frais de formation.

Il en est de même en cas d'absence n'ayant pas fait d'aucune annulation préalable. En accord avec FTFORMATION, l'entreprise a la possibilité de remplacer un stagiaire défaillant par un autre.

En cas de force majeure ou d'insuffisance des inscriptions, FTFORMATION se réserve le droit d'ajourner un stage.

TARIFS ET FACTURATION

Dans le cadre de la prise en charge par l'entreprise, le bulletin d'inscription doit être préalablement signé et cacheté. Dès réception de ces documents, deux exemplaires de la convention est envoyée dont un exemplaire nous sera retourné dûment signé et cacheté.

A la fin du stage, nous enverrons la feuille de présence et la facture. Celle-ci est payable à 30 jours nets.

Pour les particuliers, tout bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement intégral du stage.

FTFORMATION offre la possibilité aux particuliers de payer en 3 fois sans frais. Les chèques seront encaissés qu'à la fin de chaque mois précédant le début de la formation.

Nos prix ne comprennent ni l'hébergement ni les déplacements. Les repas du midi peuvent être pris en commun avec l'animateur, dans un restaurant du quartier, à la charge des stagiaires ou de l'entreprise.